

# **3000 places d'enfermement en 2027 ?**

*Actualité des projets de construction et des luttes contre les CRA*

En 2023, après 40 ans de durcissement de lois anti-immigration et de politiques racistes, l'État français, a annoncé un grand plan d'augmentation des capacités de rétention administrative, afin d'atteindre 3000 places en 2027 en Centres de Rétention Administrative (CRA) et Locaux de Rétention Administrative (LRA). Deux ans après ces annonces, où en sont les constructions et les luttes qui sont nées dans les villes concernées ?



*Ce texte a été écrit conjointement par différents collectifs qui luttent contre les CRA/ LRA et le racisme d'État.*

## CRA ET RACISME D'ETAT

Les centres de rétention administrative sont des prisons pour personnes étrangères, issues du contexte colonial français<sup>1</sup>. Depuis la légalisation des CRA en 1981, et les premières constructions en 1984 ils sont devenus un rouage indispensable de la répression raciste et carcérale que subissent les personnes étrangères en France. Les CRA se sont multipliés sur tout le territoire, et la durée maximale d'enfermement a été progressivement allongée, passant de 24h en 1981, à 90 jours en 2018.

Les préfectures peuvent également enfermer dans des LRA, lieux où la durée de rétention est de 48 heures avant une expulsion ou un transfert en CRA. Les LRA sont plus difficiles à identifier que les CRA, ils sont créés par arrêté préfectoral et peuvent être localisés dans des commissariats ou des hôtels. En 2023, c'est plus de 200 nouvelles places en LRA qui ont été annoncées. Nous ne disposons pas d'informations précises sur tous les projets.

L'État enferme en théorie pour expulser mais pas seulement. Par exemple les autorités consulaires algériennes ne délivrent plus de laissez-passer depuis des mois mais les juges continuent d'enfermer les ressortissant•es algérien•nes (qui représentent environ un tiers des retenus aujourd'hui). Cet exemple illustre parfaitement le caractère colonial de la rétention ainsi que sa fonction première : celle de punir, d'humilier et de briser les personnes étrangères. Dans les CRA, l'arbitraire des flics fait loi et la violence est omniprésente. Tous les jours, les flics humilient, insultent, provoquent, frappent. Les prisonnier•es sont, entre autres, privé•es de soin, privé•es d'une alimentation correcte. Si toutes les taules sont des lieux de torture, les personnes ayant fait l'expérience des différents types d'enfermement insistent souvent sur le fait que le CRA c'est le pire.

Or, pour pouvoir enfermer plus, l'État a besoin de plus de places en CRA : en 2017 est enclenchée la première phase du "plan CRA". Plusieurs CRA existants sont agrandis, faisant passer le nombre de places en CRA de 1400 à 1869 : des travaux sont réalisés dans les CRA de Strasbourg, Nîmes, Metz, Mesnil-Amelot, Lyon, Coquelles, Lille et Hendaye. Deux nouveaux CRA ouvrent : à Lyon en 2022 et à Olivet (près d'Orléans) en 2024. Des projets de construction de nouveaux CRA sont lancés à Bordeaux, à Nice et au Mesnil-Amelot.

En 2023, Darmanin annonce la deuxième phase de ce "plan CRA", c'est-à-dire la construction de 8 nouveaux CRA d'ici à 2027, pour atteindre une capacité d'enfermement de 3000 places - le tout pour la modique somme de 240 millions d'euros sur 4 ans. Au total on parle donc de 11 projets de construction annoncés depuis 2022. Où en sont ces projets ?

---

<sup>1</sup> si vous voulez plus d'infos sur l'histoire de ces lieux d'enfermements racistes, vous pouvez consulter cet article de la revue Z « Arenc, le matin des centres de rétention : Enquête sur l'enfermement des étrangers à Marseille, de 1963 à 2006 ». N° 2, 2009 : <https://shs.cairn.info/revue-z-2009-2-page-14?lang=fr>.

## "PLAN CRA" : 8 NOUVEAUX CRA EN 2027, OÙ EN SONT LES CONSTRUCTIONS ET QUELLES LUTTES SUR PLACE ?

On peut tout de suite dire qu'il y a pas mal de retard sur les constructions. Un rapport commandé par une sénatrice LR indique que les 3000 places ne seront finalement atteintes qu'en 2029, et fournit quelques éléments de calendrier : Bordeaux et Dunkerque en 2026, Dijon en 2027, Nantes, Béziers, Oissel (Seine-Maritime) et le site Périchet au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne) en 2028, et Aix-en-Provence en 2029. Le rapport ne cite donc que 8 des 11 projets initialement évoqués dans les annonces de Darmanin en 2023 (Goussainville, Nice et Mayotte ne sont plus évoqués).

Des collectifs ou coalitions d'organisations se sont constitués dans plusieurs villes concernées par les nouvelles constructions, ce qui permet aujourd'hui d'avoir des retours sur l'avancement des projets.

Petit état des lieux :

- **Aix en Provence** : très peu d'informations sur le projet ; la maire d'Aix-en-Provence s'est prononcée contre la construction d'un CRA sur la zone prévue, censée servir le développement économique de la ville. Le plus proche collectif est l'assemblée contre les CRA de Marseille, qui se mobilise contre le CRA situé dans leur ville. Leur blog : <https://marseilleanticra.noblogs.org/>

- **Béziers** : dans ce fief de l'extrême droite, il est sans doute superflu de préciser que le maire, Robert Ménard, fait du zèle pour que le projet voit le jour sur sa commune. Le terrain sélectionné se situe à côté de la prison actuelle : il s'agit d'un terrain qui appartenait à la collectivité et qui a été cédé à l'État. A l'heure actuelle il est non constructible, une modification du PLU devrait bientôt être votée. Il est censé ouvrir fin 2027. Il y a un collectif qui se mobilise sur place, leur instagram : @anticra34

- **Dijon** : l'ouverture d'un CRA de 140 places est prévue pour 2027, à côté de l'aéroport, sur la commune de Longvic. Le chantier doit commencer en 2026 et c'est Vinci qui a remporté une bonne partie de l'appel d'offre.

Il y a un petit groupe local à Longvic qui a fait une pétition, qui n'évoque pas forcément les mêmes raisons que le collectif antiCRA de Dijon. Ce dernier collectif a organisé une manifestation à Dijon en avril



2025, ainsi que 3 évènements à Longvic. La maire de Dijon (PS) s'est prononcée pour le projet.

Une manifestation sera organisée par l'antiCRA Dijon le 18 avril 2026. Leur instagram : @anticra.dijon et facebook : Collectif Dijon antiCRA.

- **Dunkerque** : un CRA de 140 places est en construction à Loon-Plage, sur un terrain du Grand Port Maritime de Dunkerque. L'appel d'offre a été remporté par la société Spie Batignolles Nord et les travaux ont commencé, entourés de palissades. L'ouverture est prévue pour mars 2027. En novembre 2025 une association de défense de l'environnement a déposé un recours administratif contre le permis de construire, qui n'a pas encore été audiencé. Un collectif existe sur place et a organisé plusieurs évènements (soirée, ciné-débat). Leur blog : <https://dunkerqueanticra.noblogs.org/>

- **Goussainville** (près de Paris) : un CRA de 140 places devrait être construit dans le nord de Paris, à côté de l'aéroport Charles de Gaulle. Si le CRA devait initialement être situé en plein centre-ville, le maire semble avoir négocié pour qu'il soit construit plutôt sur un terrain en périphérie de la ville. Une modification du PLU nécessaire à la construction a été votée lors d'un conseil municipal en juillet 2025, mais depuis il y a peu d'informations sur l'avancée du projet (avec les municipales qui approche, le projet semble peu porteur électoralement dans cette ville dont une grande partie de la population est issue de l'immigration).

L'assemblée contre les CRA d'Ile de France tente d'informer localement sur le projet et de construire une mobilisation ; plusieurs réunions publiques ont eu lieu, ainsi qu'un tournoi de foot anti-CRA en octobre 2024 pour diffuser de l'information. Leur blog : [abaslescra.noblogs.org](http://abaslescra.noblogs.org)

- **Mayotte** : selon l'annonce de 2023, un nouveau CRA de 140 places devait être construit à Koungou, venant doubler le nombre de places en CRA à Mayotte, où il existe déjà un CRA à Pamandzi. Mais depuis, pas de nouvelles du projet.

- **Mérignac** (près de Bordeaux) : Un premier projet à Pessac a été rejeté suite à une opposition des habitant.es, mais qui était principalement basée sur des motifs racistes. Les travaux du CRA à Mérignac ont commencé à l'automne 2024, et le CRA est censé ouvrir à l'automne 2026. Le maire de Mérignac est favorable au projet. Les entreprises impliquées sont notamment : Bouygues, SGAMI Sud-Ouest, DHA-Architecture (Paris), Groupe CETAB, HTM- Bureau d'Étude (Bidart), IDB Acoustique, SAMOP Aquitaine, APAVE- Bureau de contrôle, A+R Paysages.

Il existe un collectif avec des partis (LFI, NPA..) et des associations locales (Cimade, Asti ..), qui ont notamment tenté plusieurs recours juridiques qui ont échoués. Des manifestations et vélorutions ont été organisées.

Il existe aussi un collectif AntiCRA autonome dont l'instagram est @bordeaux.anticra.

**Bonne nouvelle !** On vient d'apprendre par la presse locale que le CRA de Mérignac, dont le chantier est en cours, à subit de lourdes dégradations autour du 19-20 janvier 2026 : " Grillage découpé, système de vidéosurveillance anéanti, vitres étoilées, câbles électriques arrachés, canalisations d'eau endommagées, carrelage brisé, murs dégradés, mousse expansive déversée dans des siphons, etc. Le ou les auteurs qui ont vandalisé les bâtiments du futur centre de rétention administrative (CRA) de Mérignac ont dévasté une grande partie du site." Les dégâts s'élèveraient à plus de 100 000 euros... plus d'info à lire ici : <https://lagrappe.info/?Merignac-Saccage-en-regle-du-chantier-du-centre-de-retention-1822>

- **Nice ou Grasse** ou quelque part dans les Alpes Maritimes : si le nouveau CRA des Alpes-Maritime devait initialement être construit à Nice, à côté de l'aéroport, finalement il s'avère que le terrain est inondable. Depuis c'est un vrai feuilleton pour savoir où sera construit le nouveau CRA et qui sera le plus fasciste : Estrosi (le maire de Nice) proposait à la base de construire un LRA (local de rétention administrative) à Nice ; Ciotti (député) s'insurge que ça serait trop petit et qu'il y a besoin d'un CRA ; en juin 2025, Retailleau le rassure en lui parlant d'un projet à l'étude pour le construire à Grasse, mais finalement Viaud (le maire de Grasse) refuse le projet : eh oui, il avait déjà prévu d'utiliser ce terrain pour doubler la capacité de la prison (la plus grande du département). Nous n'avons pas encore d'écho de collectif sur place, mais bon courage à elleux !

- **Oissel** : le début des travaux pour la construction d'un nouveau CRA de 140 places, dans une ville qui en compte déjà un de 70 places, sont prévues pour mai 2026. Nous n'avons pas non plus d'informations concernant un collectif sur place.

- **Nantes** : les travaux pour un CRA de 140 places devraient commencer en 2026. Il est aussi prévu la construction d'une annexe du tribunal et d'un stand d'entraînement au tir pour la PAF (police aux frontières). Les entreprises à qui a été confiée la maîtrise d'ouvrage sont EGIS Conseil et Alma Consulting, et l'entreprise principale en charge des travaux est Léon Grosse. Deux manifestations ont déjà été organisées contre le projet ainsi qu'un festival, plusieurs réunions publiques et des actions de blocage des bureaux d'EGIS. La maire Johanna Rolland (PS) a communiqué son "opposition de principe" au projet mais a sorti un plan sécuritaire en 2022, conçu avec Darmanin : l'installation de plus de 100 caméras, des recrutements policiers massifs et la construction d'un CRA dans le 44. En octobre 2025, on a appris que l'état avait pour projet de construire un LRA dans le commissariat de police Waldeck-Rousseau (le commissariat principal de Nantes). Actuellement, des algecos sont en place dans l'arrière cour mais il y a du retard dans la mise aux normes et la sortie de l'arrêté.

Sur place il y a un collectif antiCRA 44, qui est notamment en lien avec le Network Against Migrant Detention, un réseau Italo-Albanais qui s'est formé contre les accords d'externalisation des frontières et la construction des CPR italiens en Albanie. Leur instagram : @anticra44.

Il y a également une coalition d'organisations, partis, collectifs, associations et individus qui lutte contre le projet, appelée Colère Nantes. Leur site internet : [www.colere-nantes.fr](http://www.colere-nantes.fr). Ils organisent notamment un festival anticra le samedi 4 avril 2026 par Colere Nantes.

- **Rouillé** : la préfecture de la Vienne prévoit en 2024 la création d'un LRA de 6 places dans une ancienne gendarmerie d'autoroute, au bord de l'A10. Une réunion d'information publique permet la création d'un collectif local, dans cette petite ville qui a connu un camp d'internement vichyste pendant la 2ème guerre mondiale.

Plusieurs actions (rassemblement, manif à vélo, ciné-débats) mobilisent les habitant·es. Pétitions et informations sur <https://c.org/jQ4FxP4PZc> ou par email ([collectifrouilleantiLRA@proton.me](mailto:collectifrouilleantiLRA@proton.me)) **Bonne nouvelle !** On apprend juste avant de sortir cette brochure que le projet construction du LRA de Rouillé est annulé.

## UN PLAN QUI S'INSÈRE DANS UN PROJET POLITIQUE BIEN PRÉCIS, RACISTE ET CARCÉRAL

Ce plan de construction arrive comme l'aboutissement de deux dynamiques à l'œuvre ces dernières années : d'un côté un durcissement des politiques anti-immigration rendant de plus en plus difficile l'accès aux papiers pour toutes les personnes n'ayant pas la nationalité française (loi Darmanin de 2024, suspension de la circulaire Valls) ; et de l'autre une criminalisation croissante des personnes étrangères érigées comme responsables de tous les problèmes de la société.

Un bon exemple est la construction médiatique autour du féminicide de Philippine, allant jusqu'à justifier un projet d'allongement de la durée de rétention à 210 jours<sup>2</sup>.

Les répercussions de ces politiques sont concrètes, et conformément à ce qu'avait exigé Darmanin, justice administrative et justice pénale avancent de plus en plus main dans la main pour détruire la vie des personnes étrangères. De 2017 à 2024, le pourcentage de personnes sortant de prison parmi les personnes retenues en CRA est passé de 8,5% à 28,2%. Cela devient la première modalité d'entrée au CRA, juste devant les arrestations pour "suspicion d'infraction" (26%). La figure de l'étranger délinquant à expulser est bien pratique pour ces fachos : elle permet de maintenir dans la peur et de discipliner toutes les personnes à qui on pourrait retirer les papiers, pour les obliger à accepter des conditions de vie et d'exploitation toujours pires.

---

<sup>2</sup> cette disposition a finalement été bloquée sur la forme par le conseil constitutionnel, mais risque bien d'être proposée sous une nouvelle forme dans une prochaine loi

Le CRA devient alors une annexe de la taule classique, un lieu pour envoyer toutes les personnes à qui on applique la double peine. Cette double peine passe par plusieurs mécanismes : rendre quasiment impossible le renouvellement des titres de séjour pour les personnes en situation régulière à leur entrée en prison, ce qui permet de les envoyer en CRA directement à leur sortie de prison ; mais aussi sanctionner d'un refus de renouvellement de titre de séjour et d'une OQTF pour "menace à l'ordre public" les personnes ayant eu le malheur de s'être retrouvées un jour entre les mains des flics ou des juges (garde à vue, déferrement...).

La rétention permet d'enfermer des personnes étrangères sans jugement, comme une voie de décharge de la justice pénale et de l'usine des comparutions immédiates. En effet, il est possible d'enfermer tous•tes celleux qui sont arrêté•es dans la rue pour tout et n'importe quoi et sans besoin de preuve pour "suspicion d'infraction". Iels ne passent pas devant le juge pénal, il n'y a pas de poursuite, mais iels sont quand même envoyé•es au CRA avec une OQTF. Dans les juridictions, la préfecture désigne elle-même cette pratique comme "le choix de donner une orientation administrative au dossier".

## LA SUITE ?

Plus que jamais, le contexte nous le rappelle : la lutte contre les CRA doit être une lutte contre les taules et toutes les formes d'enfermement. S'opposer par tous les moyens aux projets de construction actuels est une manière de mettre un caillou dans la machine bien huilée du racisme d'État et de l'enfermement. Sans cet outil répressif, l'application des politiques anti-immigration est plus difficile.

Alors continuons à lutter contre ces projets et mettons-nous en lien pour nous y opposer partout et avec plus de force !

En 2026, des dates de mobilisations nationales sont appelées dans plusieurs lieux pour s'opposer à ces projets.

Des appels circuleront via les différents collectifs locaux, y'aura besoin de soutien !

*Ce texte a été écrit conjointement par différents collectifs qui luttent contre les CRA/ LRA et le racisme d'État.*

